

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 20 juin 2022**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE PAE LA TOUR 2021
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 20 juin 2022 à 18h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 9 juin 2022.

Étaient présents ou représentés

M. Philippe SALASC, M. Olivier SERVEL, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. David CABLAT, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Robert SIEGEL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Anthony GARCIA, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, Mme Nicole MORERE, Mme Monique GIBERT, M. Yves GUIRAUD, Mme Christine SANCHEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Daniel JAUDON, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, M. Claude CARCELLER, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILLOING, M. Marcel CHRISTOL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ, Mme Marie-Françoise NACHEZ - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Henry MARTINEZ à Mme Roxane MARC, Mme Martine LABEUR à M. Marcel CHRISTOL, M. Philippe LASSALVY à M. Olivier SERVEL, M. Jean-Claude CROS à M. David CABLAT, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, Mme Béatrice FERNANDO à M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine BONNET à M. José MARTINEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI à M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Valérie BOUYSSOU à Mme Véronique NEIL.

Excusés

M. Jean-François SOTO, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 16	Présents : 36	Votants : 45	Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), en particulier ses articles L. 1612-12, L. 1612-13, L.2121-31 et D. 2342-1, applicables aux Etablissements publics de coopération intercommunale par renvoi des articles L. 1612-20 I, L. 5211-36 et R. 5211-13 ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 2580 en date du 12 avril 2021 approuvant le budget de l'exercice 2021 du budget annexe ZAE La Tour;

VU la délibération du conseil communautaire n° 2885 en date du 20 juin 2022 approuvant le compte de gestion de l'exercice 2021 du budget annexe ZAE La Tour;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

CONSIDERANT que le compte administratif 2021 retrace l'ensemble de l'exécution en dépenses et recettes du budget annexe ZAE La tour entre le 1er janvier et le 31 décembre,

CONSIDERANT que le comptable public tient la comptabilité de l'ordonnateur selon le principe de la partie double et établit le compte de gestion ; que le compte administratif soumis à approbation est conforme et concordant avec le compte de gestion du comptable public du SGC Cœur d'Hérault,

CONSIDERANT que le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et recettes (titres) comme indiqué en annexe,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

Le Président quitte la séance au moment du vote et ne prend pas part au vote.

- d'adopter le compte administratif 2021 du budget annexe ZAE La Tour de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ; ce compte administratif 2021 étant conforme au compte de gestion 2021 transmis par le Trésorier du Centre de Gestion Comptable Cœur d'Hérault,
- d'inviter Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des formalités de publicité afférentes à cette affaire.

Transmission au Représentant de l'État
N° 2894
Publication le 21/06/2022
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 21/06/2022
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20220620-7765-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

PAE - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DES BUDGETS ANNEXES

Section d'investissement

		Le Pouget	Aniane	Montarnaud	St André de Sangonis	St Pargoire	Gignac
Dépenses		PAE Trois Fontaines (extension)	PAE les Garrigues	PAE la Tour	PAE la Garrigue	PAE E.Carles	ZAC La Croix
040	Stock (33.. Ou 3555)	237 405,21 €	1 343 068,52 €	295 575,40 €	1 610 108,26 €	507 812,72 €	15 652 137,85 €
13	Subventions						
16	Rbt emprunts		115 850,00 €	88 894,65 €	134 866,68 €		609 865,35 €
27	Consignations						
Total		237 405,21 €	1 458 918,52 €	384 470,05 €	1 744 974,94 €	507 812,72 €	16 262 003,20 €
Recettes		PAE Trois Fontaines (extension)	PAE les Garrigues	PAE la Tour	PAE la Garrigue	PAE E.Carles	ZAC La Croix
040	Stock (33.. Ou 3555)	237 405,21 €	1 343 068,52 €	693 473,45 €	1 609 551,46 €	502 841,70 €	14 848 543,62 €
	Subventions						
16	Emprunts						
27	Consignations						
Total		237 405,21 €	1 343 068,52 €	693 473,45 €	1 609 551,46 €	502 841,70 €	14 848 543,62 €
Résultat d'investissement 2021		0,00 €	-115 850,00 €	309 003,40 €	-135 423,48 €	-4 971,02 €	-1 413 459,58 €

PAE - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DES BUDGETS ANNEXES

Résultats de clôture	Le Pouget	Aniane	Montarnaud	St André de Sangonis	St Pargoire	Gignac
<i>Compte de gestion 2016</i>						
<i>Résultats de clôture 2015</i>	-304 482,61 €	-146 532,53 €	127 490,77 €	-154 490,31 €	-587 194,21 €	-2 755 374,69 €
<i>Résultats de clôture 2016</i>	-304 482,61 €	-239 462,53 €	-8 624,35 €	-290 454,21 €	-562 026,60 €	-2 882 349,09 €
<i>Résultats de clôture 2017</i>	-304 482,61 €	-336 382,53 €	-40 473,00 €	-425 320,89 €	-562 026,60 €	-4 200 992,92 €
<i>Résultats de clôture 2018</i>	-389 639,36 €	-437 722,53 €	-86 008,63 €	-455 187,57 €	-502 841,70 €	-6 903 651,16 €
<i>Résultats de clôture 2019</i>	-389 639,36 €	-543 682,53 €	-126 867,95 €	-591 725,86 €	-502 841,70 €	-7 349 168,54 €
<i>Résultats de clôture 2020</i>	-237 405,21 €	-412 278,52 €	239 920,42 €	-732 918,24 €	-502 841,70 €	-8 368 226,03 €
Résultats de clôture 2021	-237 405,21 €	-528 128,52 €	548 923,82 €	-868 341,72 €	-507 812,72 €	-9 781 685,61 €

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	701 700,40	G	701 700,40
	Section d'investissement	B	384 470,05	H	693 473,45

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	239 920,42 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 086 170,45	= G+H+I+J	1 635 094,27

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	701 700,40	= G+I+K	701 700,40
	Section d'investissement	= B+D+F	384 470,05	= H+J+L	933 393,87
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 086 170,45	= G+H+I+J+K+L	1 635 094,27

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 620,00		6 620,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 606,95	0,00	1 606,95
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		693 473,45	693 473,45
Dépenses de fonctionnement – Total		8 226,95	693 473,45	701 700,40
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 894,65	0,00	88 894,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	295 575,40	295 575,40
Dépenses d'investissement – Total		88 894,65	295 575,40	384 470,05
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	406 125,00		406 125,00
71	Production stockée (ou déstockage)		295 575,40	295 575,40
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		406 125,00	295 575,40	701 700,40
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	693 473,45	693 473,45
Recettes d'investissement – Total		0,00	693 473,45	693 473,45
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				239 920,42

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

ETAT DES ACQUISITIONS ET CESSIONS EN 2021

Acquisitions liées aux compétences de la CCVH

Les transactions citées sont celles ayant fait l'objet d'une signature de l'acte authentique en 2021.

Commune	Surface totale en m ²	Compétence	Budget	Modalités d'acquisition	Opération	Délibération (date)	Référence (s) cadastrale(s)	Nature du bien	Date de l'acte de vente	Prix en €
AUMELAS	229	Assainissement	Assainissement	Amiable	STEP D'Aumelas	Délégation Président	F 861	Foncier nu	24/02/2021	3 592. 20 (converti en obligation de réaliser un mur de soutènement)
LE POUGET	2760	Eau	Eau	Amiable	Captage du Pouget	Délégation Président	AK4	Ripisylve	01/09/2021	1600
SAINT-GUILHEM	200	Tourisme	OTI	Amiable	Relocalisation de l'OTI	26/05/2020 01	AB379	Maison de village	29/09/2021	273 000
TOTAL GENERAL										278 192.2 €

Cessions par la CCVH

Commune	Surface totale en m ²	Compétence	Budget	Modalités de cession	Opération	Délibération (date)	Référence cadastrale	N° lot	Surface construite en m ²	Date de l'acte de vente	Prix HT en €
GIGNAC	899	Développement économique	ZAC La Croix	Cession amiable	ZAC La Croix	24/02/2020	AV 79	32	0	09/02/2021	123 750

Commune	Surface totale en m ²	Compétence	Budget	Modalités de cession	Opération	Délibération (date)	Référence cadastrale	N° lot	Surface construite en m ²	Date de l'acte de vente	Prix HT en €
MONTARNAUD	3073	Développement économique	PAE La Tour	Cession amiable	PAE La Tour	28/09/2020	BO173	6	0	06/05/2021	230 475
MONTARNAUD	1045	Développement économique	PAE La Tour	Cession amiable	PAE La Tour	11/06/2018	BO171	4	0	21/07/2021	78 375
MONTARNAUD	1297	Développement économique	PAE La Tour	Cession amiable	PAE La Tour	16/12/2019	BO172	5	0	09/08/2021	97 275
TOTAL GENERAL											529 875 €

Les transactions citées sont celles ayant fait l'objet d'une signature de l'acte authentique en 2021.

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 36
 Nombre de suffrages exprimés : 45
 9 procurations

VOTES : *unanimité* Pour : 45 Contre :

Date de convocation : 09/06/2022

Le Président



A Gignac, le 20 juin 2022

Présenté par le Président

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		<i>[Signature]</i>
ANIANE	Nicole	MORERE		<i>[Signature]</i>
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD		<i>procuration P. SALASC</i>
AUMELAS	Ronny	PONCE		Sandrine LOUKANI (suppléante)
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ		Cécile LEMOINE (suppléante)
ARGELLIERS	Pierre	AMALOU		Florence LAUSSEL (suppléante)
BELARGA	José	MARTINEZ		Cécile LANGREE (suppléante)
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE		Jean-Manuel YORIS (suppléant)
GIGNAC	Jean-François	SOTO		<i>[Signature]</i>
GIGNAC	Martine	LABEUR		<i>Procuration M. CHRISTOL</i>
GIGNAC	Olivier	SERVEL		<i>[Signature]</i>
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ	X	<i>[Signature]</i>
GIGNAC	Philippe	LASSALVY		<i>Procuration O. SERVEL</i>
GIGNAC	Stéphanie	BOUGARD-BRUN	X	<i>[Signature]</i>
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL		<i>[Signature]</i>
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN		Jean-Louis RANDON (suppléant)
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS		<i>Procuration D. CABLAT</i> Danielle HOCHART (suppléante)
LAGAMAS	Christian	VILOING		Pierre ANCIAN (suppléant)
LE POUGET	Thibaut	BARRAL	X	<i>[Signature]</i>
LE POUGET	Josette	CUTANDA		<i>[Signature]</i>
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUGENS		<i>[Signature]</i>

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU		<i>Procuration V. NEIL</i>
MONTARNAUD	<i>Anthony GARCIA</i>			<i>[Signature]</i>
MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI		<i>[Signature]</i>
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER		Catherine GIL (suppléante)
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO		<i>Procuration J. N. ISURE</i> Bernard PINGAUD (suppléant)
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC		Gilles BOULOUYS (suppléant)
POUZOLS	Véronique	NEIL		Francis RICARD (suppléant)
PUECHABON	Xavier	PEYRAUD		Christelle AVIAT (suppléante)
PUILACHER	Martine	BONNET		<i>Procuration José MARTINEZ</i> Mohamed EL MAHI (suppléant)
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		<i>[Signature]</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		<i>[Signature]</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		<i>[Signature]</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS		<i>[Signature]</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		<i>Procuration R. MARC</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Christine	SANCHEZ		<i>[Signature]</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Yves	GUIRAUD		<i>[Signature]</i>
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO		Pascal THEVENIAUD (suppléant)
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND		Bernard CAUMEIL (suppléant)
ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL		Jean-Philippe MORESMAU (suppléant)
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		<i>[Signature]</i>
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		<i>[Signature]</i>
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		<i>[Signature]</i>
ST PARGOIRE	<i>Monique GIBERT</i>			<i>[Signature]</i>
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI		<i>Procuration J-P PUGENS</i> Evelyne GELLY (suppléante)
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO		Monique VIALLA (suppléante)
TRESSAN	Daniel	JAUDON		Sylvie MOYANO (suppléante)
VENDEMIAN	David	CABLAT		Christine FERNANDEZ-FAUCILHON (suppléante)

Certifié exécutoire par le Président

, compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le

A

, le